

AU SOMMAIRE:

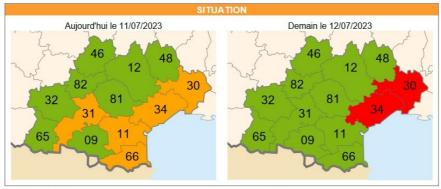
- ÉPISODE DE POLLUTION
- RISQUE D'ORAGE CETTE NUIT
- BIBLIOTHEQUE EN VACANCES
- FORMATION CAP MAÇON A GIGNAC
- MESSAGES FRAUDULEUX AUTOUR DE LA **DOETH**





EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR





Aujourd'hui le 11/07/2023			Départements	Demain le 12/07/2023			Arrêté en vigueur
O ₃	PM10	NO ₂		O ₃	PM10	NO ₂	
			Ariège (9)				AP du 10/08/2017
			Aude (11)				AP du 20/07/2017
			Aveyron (12)				AP du 01/03/2018
			Gard (30)				AP du 20/07/2017
			Haute-Garonne (31)				AP du 26/10/2017
			Gers (32)				AP du 04/08/2017
			Hérault (34)				AP du 04/08/2017
			Lot (46)				AP du 06/09/2017
			Lozère (48)				AP du 19/07/2017
			Hautes-Pyrénées (65)				AP du 08/08/2017
			Pyrénées-Orientales (66)				AP du 20/07/2017
			Tarn (81)				AP du 07/09/2017
			Tarn-et-Garonne (82)				AP du 26/07/2017

Procédure d'information

Pas de procédure O₂ : ozone, PM10 : particules de diamèt inférieur à 10µm, NO₂ : dioxyde d'azote

Lien vers le communiqué complet

RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Populations vulnérables: Femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques

Populations sensibles: Personnes se reconnaissants comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple: personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

Evitez les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointe.

Evitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur. Reportez les activités qui demandent le plus d'effort.

En cas de gêne respiratoire ou cardiaque (essoufflement, sifflement, palpitations):

Prenez conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin ou consultez la permanence Air Santé (0561779444)

Privilégiez des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort Prenez conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté le cas échéant.

Population générale :

Réduisez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions)

En cas de gêne respiratoire ou cardiaque (essoufflement, sifflement, palpitations) : prenez conseil auprès de votrepharmacien, consultez votre médecin ou consultez la permanence Air Santé (0561779444)

RECOMMANDATIONS POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS

Attention, du fait de la situation d'alerte, des mesures d'urgence sont également en application, pour en prendreconnaissance veuillez consulter le site internet de la préfecture fourni à la fin du communiqué

A la maison/travail:

Reportez les travaux d'entretien ou de nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis . Respectez l'interdiction des brûlages à l'air libre et l'encadrement des dérogations

Maîtrisez la température dans les bâtiments (climatisation)

Déplacements:

Limitez, pour les déplacements privés et professionnels, l'usage des véhicules automobiles par recours au covoiturage et aux transports en commun.

Privilégiez pour les trajets courts, les modes de déplacement non polluants (marche à pied, vélo)

Différez, si possible, les déplacements pouvant l'être

Secteur agricole:

Reportez les épandages agricoles de fertilisants ainsi que les travaux du sol.



ATTENTION Forts orages attendus en soirée et nuit. Risques de grêle et fortes rafales de vent. SOYEZ VIGILANT.

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent un bel été et vous annoncent que la bibliothèque sera fermée du 14 au 28 juillet et du 14 au 26 août



Le Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault est à la recherche d'apprentis CAP Maçon.

Il reste des places en 1ère année de CAP Maçon pour la rentrée 2024.



Recherche apprenti(e)s

Il reste des places en CAP Maçon 1ère année pour la rentrée 2024

Session 2022-2023 : 100% de réussite!



Inscription

Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault Chemin de carabotte - 34150 Gignac Mail : apprentissage@lyceeagricole-gignac.fr 04 67 57 02 10









Des démarchages téléphoniques abusifs concernant la DOETH (Déclaration obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés) ont été repérés depuis plusieurs mois.

Ainsi, vous avez pu être contacté par des structures se faisant passer pour un cabinet de conseil/gestion, pour l'AGEFIPH, pour l'URSAFF ou pour un Centre de Gestion Handicap Emploi. Concernant ce dernier, les Centres de Gestion Handicap existent bel et bien mais la subtilité réside dans l'ajout du mot « Emploi ». Ces structures peuvent également usurper l'identité d'autres Entreprises Adaptées.

Elles peuvent vous recommander de vous rapprocher d'une Entreprise Adaptée ciblée de leur réseau, recommandation que ne peut faire un organisme officiel soucieux de garantir une concurrence loyale entre les entreprises.

Voici leur type d'approche afin de pouvoir les repérer facilement :

- Un individu vous contacte par téléphone en prétendant représenter un organisme tel que décrit précédemment.
- Il assure pouvoir limiter votre contribution et/ou vous alerte sur le risque de devoir payer une surcontribution.
- Il vous invite à passer commande et peut vous orienter vers une Entreprise Adaptée spécifiquement. Il peut pour cela avancer des arguments inexacts sur des taux de

déduction possible, présentés comme étant plus intéressants que ceux d'autres établissements.

- Il vous propose de passer une commande ouvrant droit à des achats sur plusieurs années et pour plusieurs milliers d'euros et demande d'encaisser l'argent immédiatement pour vous faire bénéficier d'une attestation.

Notre Entreprise Adaptée et association condamne très fermement ces pratiques frauduleuses et a récemment procédé à des signalements auprès des autorités compétentes.

Si vous êtes démarché et avez des doutes sur votre interlocuteur, n'hésitez pas à nous le faire savoir afin que nous fassions le nécessaire auprès des organismes nationaux.

Contact: inclusiv®, Entreprise Adaptée de la Fédération des Aveugles **contact@mail.ccite.fr**

mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}} Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

Afficher dans le navigateur |Se désinscrire

